



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 2 mai 2013

Le président, M. Michael Rohrer, ouvre la séance à 19h30, à la Salle communale.

Il salue la présence de Mmes et MM. les Conseillers, de Mmes et M. les Municipaux, ainsi que de la presse et du public.

Il remercie l'huissier et l'huissier-suppléant pour leur présence et la préparation de la salle ainsi que le personnel communal des Services de conciergerie pour la mise en place de celle-ci.

1. Appel et ordre du jour

L'appel fait constater la présence de 67 Conseillers et Conseillères.

4 personnes sont excusées (MM. Charanjit Dhanjal, René Monachon, Johnny Khamisse, Pierre Parvex).
1 absente (Mme Marika Thévenaz).

Le président s'assure que chaque Conseiller-ère a été régulièrement convoqué-e et a reçu les documents relatifs à l'ordre du jour.

M. P. Regazzoni signale qu'il lui manque les deux documents concernant les points 8 et 9 de l'OJ. La secrétaire les lui fournit et le président présente ses excuses.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Le président prie d'excuser l'absence de Mme Florence Golaz à la séance de ce soir.

Le bureau a reçu trois postulats et une interpellation.

Postulat de Mme Line Gilliand «Pour un partage des eaux à Gland».

Postulat de M. Moritz de Hadeln «Qualité de l'air que nous respirons».

Postulat de Mme Valérie Cornaz-Rovelli «Stationnement vélos et Vélostation».

Le président demande aux postulants s'ils désirent développer leurs postulats séance tenante, ceux-ci répondent par l'affirmative.

Les postulats seront ajoutés à l'ordre du jour et joints au procès-verbal.

Interpellation de M. Evan Lock «Vélos pour l'Afrique».

L'interpellation étant soutenue par cinq membres, elle sera ajoutée à l'ordre du jour et jointe au procès-verbal.

Le président demande à M. Lock s'il désire développer son interpellation séance tenante, celui-ci répond par l'affirmative.

L'ordre du jour est donc le suivant:

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 21 mars 2013.
3. Communications du bureau.
4. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision

5. **Préavis municipal N° 43** relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à constituer sur la parcelle communale N° 4240 (Plan de quartier «Communet-Borgeaud») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives à loyers modérés (A2).

Première lecture

6. **Préavis municipal N° 44** relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du Centre sportif «En Bord» et la rénovation de la buvette du FC Gland.
7. **Préavis municipal N° 45** relatif à la révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et du règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions.

Autres objets

8. Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de Mme Catherine Labouchère intitulé «Incivilités et sécurité à Gland: bilan et perspectives».
9. Réponse de la Municipalité à Interpellation de Mme Jeannette Weber concernant quelques réflexions suite à la votation communale du 3 mars 2013.

Divers

10. Nomination d'une Commission de travail pour l'étude du Règlement du Conseil communal, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les communes.
 11. Postulat de Mme Line Gilliland «Pour un partage des eaux à Gland».
 12. Postulat de M. Moritz de Hadeln «Qualité de l'air que nous respirons».
 13. Postulat de Mme Valérie Cornaz-Rovelli «Stationnement vélos et Vélostation».
 14. Interpellation de M. Evan Lock «Vélos pour l'Afrique».
 15. Divers + Propositions individuelles.
- La discussion est ouverte sur cet ordre du jour.
 - La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

L'ordre du jour est accepté, sans avis contraire ou abstention.

Avec l'arrivée de M. Marco Fulvio Amado Ribeiro, le nombre de Conseillers présents passe à 68.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 21 mars 2013.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

A une large majorité, sans avis contraire, ni abstention signifiée, le Conseil communal accepte le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 21 mars 2013.

3. Communications du bureau

- Le 25 mars a eu lieu la rencontre annuelle entre le Bureau élargi du Conseil communal, la Municipalité et les présidents ou responsables des groupes, précédée d'une courte préparation du Conseil de ce soir entre le Bureau et la Municipalité. De nombreux points ont été abordés, dont notamment la mise en place d'une commission de travail chargée d'étudier les conséquences des modifications de la Loi sur les communes sur notre Règlement du Conseil.

- Le 18 avril a eu lieu à Montoly une séance d'informations concernant les modifications de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), à laquelle le président et les secrétaires du Conseil communal se sont rendus. Quatre points de cette Loi impliquent des modifications de la Constitution vaudoise et seront par conséquent soumis au peuple, ceci lors des votations du 9 juin 2013.
- Le 27 avril a eu lieu l'inauguration du Skatepark, sous une météo assez exécrationnelle, qui n'a pas permis d'assister à des démonstrations sur ces nouvelles installations. Cette rénovation est l'aboutissement d'une des propositions du "réseau jeunesse" qui a été mis en place lors de la dernière législature. Cette réalisation est unique dans la région et ne manquera pas de faire des envieux.
- La traditionnelle sérénade offerte au président du Conseil par la Fanfare de Gland se déroulera le 18 juin, au Refuge de Gland. Les Conseillers recevront prochainement une invitation.
- Le 9 juin auront lieu des votations portant sur 2 objets fédéraux et 4 objets cantonaux, à savoir:

Votation fédérale:

Initiative populaire du 7 juillet 2011 "Élection du Conseil fédéral par le peuple".

Modification du 28 septembre 2012 de la Loi fédérale sur l'asile (LAsi).

Votation cantonale:

Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative).

Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif).

Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'État).

Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes).

4. Communications de la Municipalité

Gérald Cretegnny, syndic (Administration générale. Ressources Humaines. Relations publiques).

Tout d'abord, M. le Syndic excuse Mme Florence Golaz, puis passe à ses communications.

• **Personnel:** engagements au 1^{er} juillet: Mme Claudia Cela, secrétaire au Greffe municipal; Mlle Lucinda de Muralto, apprentie agent d'exploitation 2^e année; M. Joann Pujos, apprenti agent d'exploitation 1^{ère} année; M. Jérôme Bergaud, apprenti agent en information documentaire, 1^{ère} année. Démissions: 31 mai de M. Fernando Soares, concierge à Grand-Champ; 31 août de M. André Wurgler, archiviste; Autorités, population et collègues ont pu apprécier ses qualités professionnelles et son dévouement. La Municipalité le remercie sincèrement pour le remarquable travail effectué et sa précieuse collaboration durant ces 11 années; 30 septembre de M. Didier Christen, Chef du Service Infrastructures et Environnement (SIE). M. Christen est entré en fonction au Service technique en 2002 en tant qu'ingénieur, il en reprendra la responsabilité le 1^{er} janvier 2005 et en novembre 2008, il sera nommé Chef du nouveau SIE. M. Christen a été nommé à la direction de la SADEC. Si la Municipalité se réjouit de ce nouveau défi pour lui, elle relève que la commune perd un excellent collaborateur, compétent, grand connaisseur de la ville, une personnalité aux qualités humaines reconnues par tous. La Municipalité lui souhaite le meilleur des vents dans ses nouvelles fonctions et se réjouit d'ores et déjà de collaborer avec lui dans les dossiers communs qui font de la ville et de la SADEC des partenaires naturels dans le développement de Gland.

• **Divers:** présentation de la nouvelle identité visuelle pour la ville de Gland.

Au Moyen-âge, les armoiries identifiaient une famille, une ville, une corporation. Composées des armes du titulaire incorporées dans un écu, elles préfiguraient le langage visuel moderne dans un ensemble de codes parfaitement reconnus. Aujourd'hui, la communication est partout. La production gigantesque d'informations qui en découle impose aux entités institutionnelles de se faire reconnaître pour exister. Les armoiries communales, issues des usages d'un autre âge, ne répondent que partiellement aux exigences de la communication moderne, aussi la Municipalité a décidé de doter la

ville d'une nouvelle identité visuelle, présentée sur écran. Le choix d'une identité visuelle doit tenir compte des ensembles des outils de communications utilisés. Il ne faut pas voir un aspect exclusivement esthétique, mais bel et bien un message. Le logo est vecteur de communication et l'on doit pouvoir immédiatement identifier «l'expéditeur» du message. L'identité exprime par le style graphique utilisé, des valeurs de modernité par un logo moderne et épuré, un état d'esprit dynamique grâce à une police de caractères légère et arrondie; elle illustre une entité cohérente, responsable, volontaire. La couleur puisée à la source de ses armoiries affirme son rattachement à l'histoire, ville nouvelle, elle ne renie pas ses racines villageoises. Le vert du logo traduit la volonté politique d'œuvrer en faveur de la durabilité, non seulement sur le plan environnemental, mais aussi économique et social; les démarches "Cité de l'Energie" en étant une preuve concrète. La virgule qui s'inscrit dans le «G» initial rappelle l'origine sylvicole du nom par une symbolisation du fruit du chêne qui a donné le nom à notre ville et il décrit une ville en mouvement. Cette nouvelle identité sera bientôt déclinée sur tous les supports de la ville de Gland.

Avec l'arrivée de M. Patrick Vallat, le nombre de Conseillers présents passe à 69.

M. Olivier Fargeon, municipal (Equipements et espaces verts. Gestion des déchets).

- **Routes:** les travaux d'élargissement de la route de Luins vont engendrer une interdiction de circulation de 24 heures, soit dès 7h00 le 4 mai, sur le tronçon compris entre la route de l'Etraz et le giratoire du «Communet». Actuellement, nos mandataires, sous la direction de l'OFROU établissent les plans de détails du projet d'agrandissement, ceci après l'approbation du projet par le DETEC. Les soumissions permettant les appels d'offres auprès des entreprises sont en cours de réalisation et seront envoyées au début du second semestre, selon la Loi sur les marchés publics. La planification est respectée et les travaux débuteront courant mars 2014 pour une durée de 6 mois, si tout va bien.
- **Déchèterie:** les 11 mai et 21 septembre de 10h00 à 12h00 auront lieu à la déchèterie, comme chaque année, les brocantes.

M. Daniel Collaud, municipal (Finances. Promotion économique. Sports. Santé. Domaines et forêts).

- **Sports:** les mérites sportifs individuels et par équipe ont été attribués à Mlle Tyffany Wegmann, judo; M. Giacomo Morpurgo, tir à l'arc; Mmes Julie Touly et Julie Laurent, tennis. Félicitations à tous ces sportifs, ainsi qu'aux entraîneurs et bénévoles œuvrant pour le sport.
La patinoire a fermé le 3 mars 2013. Une légère baisse a été constatée concernant la location des patins, elle s'explique par le fait que bien des personnes viennent avec leurs propres patins. 1'100 heures de glace ont été mises à disposition des écoles, des sociétés, du hockey et du public. Il a été enregistré une amélioration de Fr. 10'000.- par rapport à l'année dernière, cela est dû à une baisse des charges et une amélioration de la buvette. La Municipalité a décidé de renouveler sa confiance à M. Schupbach et à son équipe pour l'année prochaine, merci à eux. La prochaine saison se déroulera du 22 novembre au 2 mars 2014. Il est maintenu une finance de location des patins et aucune finance d'entrée.
- **Diagnostic communautaire:** le 7^e Forum des aînés a eu lieu le 18 avril. 150 personnes font déjà partie de l'Association et paient des cotisations. 4 nouvelles activités ont été créées, par exemple, la pétanque avec 25 personnes déjà inscrites, ou la sortie du dimanche afin de permettre aux personnes seules de se rencontrer, faire une sortie ou autre chose. Prochaines activités: 8 juin: le printemps des Séniors; 27 octobre: la boum des Séniors; 7 novembre: le 8^e Forum. Vivag: la transition est à l'étude et voir comment le Comité peut reprendre les choses puisque le contrat nous liant à Pro Senectute court jusqu'en avril 2014.
- **Promotion économique:** 2 rencontres ont eu lieu avec le comité de l'ACG. Un premier questionnaire a été fait auprès de ses membres; un deuxième auprès de la population. Il est important de se concentrer sur le commerce de proximité, voir ce que l'on peut apporter, quels sont les besoins des citoyens, sont-ils

prêts à jouer le jeu de manière à ce que cela ne soit pas des enseignes qui s'ouvrent et qui se ferment, mais qu'il y ait une certaine vie économique aux niveaux de ces activités.

● **Finances:** renouvellement d'un emprunt de 2 Mio au taux de 2,76% pour 10 ans à un taux de 1,38%. La différence entre la 1^{ère} et la 5^e offre était de 0,8 %.

Informations au sujet des comptes:

Recettes fiscales: 39 Mio par rapport à un budget de 36 Mio. Il y a eu 2 éléments importants pour cette année: l'un, les impôts à la source avec près de 2,9 Mio par rapport au budget de 1,1 Mio. Il s'agit d'un événement exceptionnel au niveau du Canton qui a fait un rattrapage, à savoir 126 Mio d'amélioration pour lui et pour Gland, il s'agit d'environ 1,8 Mio en plus; l'autre, l'impôt sur les gains immobiliers: 1,9 Mio par rapport au budget de Fr. 500'000.-; il s'agit d'éléments passés en 2011 où il y avait eu les droits de mutations concernant Eiknøtt, Communes-Borgeaud comptabilisés en 2011 et en début de cette année. Concernant les personnes physiques, l'on arrive juste au budget de 21 Mio. L'élément pénalisant se situe au niveau des entreprises où il y a eu une baisse significative pour arriver à 3,3 Mio.

Globalement, nous arrivons avec une hausse de 3,7%. En réponse à la question posée l'année dernière par M. Favez "Quelle était l'incidence de la hausse du taux fiscal, vu la bascule de 2 points en 2012 passant de 60,5 à 62,5?": cette influence était de 3,3%, ce qui veut dire que sur les 8,5%, il n'y a que 3,3% qui sont simplement l'augmentation de ce taux de 60,5 à 62,5. C'est la première fois que l'on n'arrivera pas à l'objectif fixé: avoir 12% de l'ensemble des recettes pour la marge d'autofinancement, il faudrait avoir environ 6,2 Mio et nous arrivons à 4,5 Mio. Ces dernières années, il y a eu des éléments extraordinaires. Durant cette période, passablement de liquidité ont été engrangées et il y a eu un peu moins d'investissements. Nous devons, après avoir fortement réduit l'endettement d'environ 30 Mio, commencer à réaliser les études dans la construction. Il est clair que cette année nous aurons un taux de couverture des investissements légèrement en-dessous de 50%, mais rien de grave pour le moment.

Avec l'arrivée de M. René Barioni, le nombre de Conseillers présents passe à 70.

Mme Isabelle Monney, municipale (Affaires sociales. Culture. Culte).

- **Logement:** le permis de construire en faveur de la Coopérative Cité-Derrière a été délivré. Il reste encore à signer le DDP avec cette dernière et la construction du bâtiment devrait commencer sous peu.
- **Fête des voisins:** se déroulera le 31 mai et comme chaque année notre ville participe à cette manifestation. Dorénavant, elle se déroulera le dernier vendredi de mai tout comme chez nos voisins européens. Les personnes intéressées à participer peuvent s'adresser au Greffe municipal pour obtenir le matériel nécessaire à l'organisation ainsi que les bancs et tables.
- **Fête de la musique:** le 22 juin aura lieu la «Fête de la musique» aux Perrerets. Dès la fin de la matinée la Fanfare de Gland et le Chœur mixte se produiront à la Migros, puis diverses animations pour les enfants dès 16h30. Le programme musical est ambitieux et se veut des plus variés pour toucher un public nombreux. Il y aura possibilité de se restaurer aux divers stands proposés. Le 23 juin, dès 15h45, place à un concert de percussions suivi d'un autre concert de Pro Organo au Temple.
- **Intégration:** cette année, ce ne sont pas moins de 30 enfants allophones parlant portugais, albanais, tamoul, espagnol, russe, slovène, hindi et anglais, en âge préscolaire qui participeront à ce programme conjointement mis sur pied par la Commission d'intégration et le Bureau cantonal de l'intégration. 3 enseignants vont animer 3 classes sur une période d'avril à juin ceci afin de permettre aux jeunes enfants de se familiariser avec la langue française et le système scolaire.
- **Fondation de la Côte:** sous la pression du vieillissement démographique accéléré que connaît la région de La Côte, les CMS et en particulier celui de Gland, doivent dans des délais très courts adapter leurs réponses à l'explosion des besoins en soins: disponibilité accrue dans le cadre des suivis post-hospitaliers, capacité d'intervention 24h/24h en situation d'urgence ou de soins planifiés. Aujourd'hui déjà, le CMS de Gland dépasse la taille optimale pour assurer un suivi personnalisé des situations et garantir une conduite performante des équipes. Un dédoublement du site est donc planifié à l'horizon

2014 pour relever le défi des dix prochaines années. Si tout se passe selon les prévisions notre ville aura donc 2 CMS, 1 à Montoly et 1 nouveau à Eikenøtt.

M. Thierry Genoud, municipal (urbanisme et bâtiments).

- **Gare-sud:** les 4 bureaux pluridisciplinaires ont été choisis. Il s'agit de: bureau Ilex, paysage et urbanisme de Lyon; Darius Golchan et ACAU de Genève; bureau d'architecture Tribu de Lausanne; Echo&Co de Montreux. Une visite des lieux est organisée le 7 mai par le bureau GEA SA avec M. Bruno Marchand, président du groupe d'experts.
- **UAPE:** la construction arrive à son terme, c'est un peu "chaud" et tout le monde fait le maximum pour terminer dans les délais. L'UAPE entrera dans ses locaux le 8 mai et la pause-déj. le 13 mai, de même que la cuisine gérée par le DSR. Certains travaux de finition intérieure et extérieure devront être exécutés durant l'utilisation des locaux. Une attention particulière sera apportée afin de ne pas déranger les utilisateurs lors de ces travaux.
- **Place de la gare - bâtiment commercial des CFF:** la zone 20 km/h a été revisitée et quelques modifications ont été apportées. Un groupe de travail s'occupe de ce réaménagement avant de faire valider la limitation de vitesse de 20km/h. Le 29 avril, les travaux du bâtiment commercial CFF ont débuté pour une durée d'environ 6 mois. D'ici 3 mois, on y verra plus clair, puisque le gros œuvre du bâtiment CFF et celui du buffet de la gare seront hors de terre ce qui fait que l'on pourra voir la configuration définitive de la Place de la gare et là, la validation par l'Etat devrait pouvoir avoir lieu.
- **PPA «Falaise – Plage»:** présentation de l'étude du Port enterré à la Municipalité, courant juin. Ensuite élaboration du Plan partiel d'affectation avec examen préalable des différents Services de l'Etat dans le courant de l'automne, puis mise à l'enquête publique début 2014, si tout va bien.
- **Plan directeur communal (PDCOM):** deux ateliers participatifs ouverts au public sont prévus courant juin: l'un, le jeudi soir de 19h00 à 21h00 et l'autre, le samedi de 10h00 à 12h00. Les informations seront données en temps voulu.
- **Place Pic-nic «En Ruyre»:** le tracé a été soumis à la commune de Luins. L'aménagement va débiter avec les équipements que sont tables, bancs, grills, WC chimique. Cette place devrait être opérationnelle pour cet été. Une charte d'utilisation sera affichée sur place puisqu'il n'y aura pas de pré-réservation, ce sera vraiment un terrain public et il est à espérer que les utilisateurs en prendront grand soin.

Mme Christine Girod, municipale (Accueil Petite enfance. Jeunesse. Ecole).

- **Skatepark:** l'inauguration du skatepark a eu lieu le 27 avril, sous une pluie battante. Vu l'état détrempe, les démonstrations sont reportées à une prochaine édition. Un grand merci à l'ensemble du Comité d'organisation qui s'est investi ainsi qu'au personnel communal pour leur participation active.
- **Promotions secondaires:** les promotions secondaires concernant les élèves de 9^e année auront lieu le 3 juillet à 18h00, à la Salle omnisports de Grand- Champ.
- **Fête du Chêne:** le cortège emmenant les quelque 830 élèves de l'Etablissement primaire aura lieu le 4 juillet à 18h45. Le comité est à la recherche de quelques bénévoles.
- **Etablissements primaire et secondaire:** la mise en place de la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire et l'entrée en vigueur de HarmoS entraînent quelques modifications. Afin de mener à bien cette planification, un COPIL a été créé, il est composé des deux directeurs, de deux représentants de la Direction générale de l'enseignement et de la municipale responsable des écoles. Quelques options ont été prises, à savoir: 1^{er} août 2014, entrée en vigueur de la nouvelle organisation; maintien à Gland de 2 Etablissements: un Primaire accueillant les élèves de 1^{ère} à 8^e année HarmoS et un Secondaire accueillant les élèves de 9,10 et 11^e année HarmoS. La répartition des bâtiments prévue est la suivante: Mauverney et Perrerets continueront d'accueillir les primaires de la 1^{ère} à la 6^e HarmoS; les Tuilières accueilleront les 7^e et 8^e HarmoS. Grand-Champ accueillera les secondaires de 9, 10 et 11^e. La cuisine restera aux Tuilières.

Mme Florence Golaz, municipale (Sécurité publique. Population. Transports publics).

Est excusée.

PREAVIS AVEC DECISION

5. Préavis municipal N° 43 relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent à constituer sur la parcelle communale N° 4240 (Plan de quartier «Communet-Borgeaud») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives à loyers modérés (A2).

- M. Schumacher, rapporteur de la Commission technique lit les conclusions recommandant d'accepter le préavis tel que présenté.
- M. Barioni, rapporteur de la Commission des Finances, lit les conclusions recommandant d'accepter le préavis tel que présenté.
- La discussion est ouverte.
- M. Favez: le Parti socialiste glandois se préoccupe depuis de nombreuses années du manque d'appartements à loyers modérés sur le territoire communal. Ce préavis va donc dans le sens demandé et il est salué puisqu'il permettra de mettre à disposition 50 appartements. Cette réalisation ne doit pas servir d'oreiller de paresse. Les derniers chiffres publiés dans le rapport de gestion de 2011 font état d'une liste d'attente de 224 demandes, soit 4,5 fois le nombre d'appartements à construire grâce à ce préavis. Le projet présenté prévoit 28 appartements de 3 ½ et 4 ½ pièces, alors que la demande pour ce genre d'objet s'élève à 148. Le Parti socialiste reste préoccupé par cette question et s'assurera que lors de tout prochain PPA, notamment le quartier prévu à la Combaz, ce retard soit comblé. Il invite à accepter ce préavis.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

A une large majorité, sans avis contraire, l'abstention signifiée, le Conseil communal accepte le préavis N° 43 relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent à constituer sur la parcelle communale N° 4240 (Plan de quartier «Communet-Borgeaud») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives à loyers modérés (A2), soit:

- *d'autoriser la Municipalité à constituer, sur la parcelle communale N° 4240 un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Coopérative d'habitation d'utilité publique Coopellia, pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives (A2) (PPA Le Communet-Borgeaud);*
- *d'accepter le cautionnement de la commune jusqu'à concurrence d'un montant de CHF 2'000'000.-;*
- *d'autoriser la Municipalité à participer à l'abaissement des loyers pour un montant annuel de CHF 79'333.- basé sur un taux de référence actuel. Cette aide sera accordée durant 15 ans.*

PREMIERE LECTURE

6. Préavis municipal N° 44 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du Centre sportif «En Bord» et la rénovation de la buvette du FC Gland.

- La séance est agendée le 14 mai 2013 à 19h00. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:

Premier membre: Jacques Carpentier, Soc. *Membres:* José Da Silva Pinheiro, Soc.- Cyril Gallay, GdG, - Myriam Grandjean, GdG, - Olivier Moulin, GdG, - Jean Egger, PLR, - Michel Girardet, PLR, - Martial Cosandier, Les Verts – Jean-Daniel Grandjean, UDC.

+ la Commission des Finances.

- La discussion est ouverte.
- M. P. Regazzoni: se demande s'il ne serait pas intéressant de renvoyer ce préavis afin d'étudier encore la faisabilité et l'extension à une version de détruire et reconstruire ce bâtiment qui, semble-t-il, a été construit en préfabriqué et pas forcément fait pour durer et surtout aussi à cause du prix indiqué dans le préavis.
- Mme Villaine: diverses propositions et contre-offres pour cette réalisation ont-elles été reçues? Quel est le taux actuel d'occupation de la buvette? Est-il possible de l'ouvrir aux habitants glandois pour des manifestations privées éventuellement?
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

7. Préavis municipal N° 45 relatif à la révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions.

- La séance est agendée le 14 mai 2013 à 20h00. Ce sont les Commissions du Plan de zones et des Finances qui devront rapporter pour cet objet.
- La discussion est ouverte.
- Mme Labouchère: remercie et félicite la Municipalité pour sa démarche participative concernant ce PDCom. Tenant compte des modifications de la LAT et de ses applications, y-a-t-il un risque d'avoir des délais encore plus long que décembre 2015 et si cela est le cas, y aura-t-il une influence sur le montant des prestations?
- M. P. Regazzoni: qu'est-il prévu, pendant l'étude de ces nouveaux règlements de constructions, pour les demandes de permis, car il n'est pas toujours productif de se référer à l'ancien règlement lorsque que l'on peut évoluer vers une plus ou moins grande constructibilité selon les quartiers?
- M. Amado Ribeiro: l'élaboration de l'avant-projet sera-t-il bien fait après les ateliers préparatifs?
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

AUTRES OBJETS

8. Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de Mme Catherine Labouchère intitulé «Incivilités et sécurité à Gland: bilan et perspectives».

- M. Uebelhart, rapporteur de la Commission technique lit les conclusions recommandant de renvoyer ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.
- La discussion est ouverte.
- M. Cretegnny: la Municipalité n'est pas opposée à la prise en considération de ce postulat. Les sensibilités de la population liées à la sécurité sont différentes selon le quartier habité; c'est l'occasion de pouvoir en parler et de voir quelles sont les perspectives que la Municipalité envisage pour ces prochaines années.
- Mme Villaine: la Municipalité a fait un excellent travail avec l'étude sur l'insécurité à Gland avec les communications parues notamment dans le dernier Gland-Cité. Si certaines entreprises sont atteintes de réunionites aigües, il lui paraît que le Conseil est atteint lui, de commissionites aigües, aussi elle demande de ne pas prendre en considération la réponse à ce postulat.

- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

Par 52 oui, 8 avis contraires, 5 abstentions significatives, le Conseil communal de renvoyer ce postulat à la Municipalité, pour étude et rapport.

9. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Jeannette Weber concernant quelques réflexions suite à la votation communale du 3 mars 2013.

- Le président demande à Mme Jeannette Weber si elle accepte cette réponse.
- Mme Weber: est satisfaite par la réponse de la Municipalité et se réjouit de voir celles plus complètes qui seront données au postulat de MM. Freuler et Gallay.
- M. Favez: remercie la Municipalité pour avoir donné une réponse écrite arrivant en même temps que les autres documents, dans les enveloppes.

DIVERS

10. Nomination d'une Commission de travail pour l'étude du Règlement du Conseil communal, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les communes.

- Le président explique que la Loi sur les communes a été révisée au niveau cantonal et que sa nouvelle mouture entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2013. Cette révision aura des conséquences sur le Règlement du Conseil communal, il devra donc être révisé. D'entente entre la Municipalité et les présidents des partis, il a été décidé de mettre sur pied une Commission de travail pour étudier les conséquences des modifications sur ce Règlement. La Commission rapportera à la Municipalité et cette dernière soumettra ensuite un nouveau Règlement au Conseil communal qui sera alors examiné par une Commission technique ad'hoc. Même avant l'entrée en vigueur du nouveau Règlement, s'il se trouve y avoir contradiction entre le Règlement du Conseil communal encore en vigueur et la nouvelle Loi sur les communes, ce sera la nouvelle Loi sur les communes qui fera foi.
- La secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:
GdG: Gilles Davoine, Samuel Freuler, David Mayer; PLR: Claudine Deprez, Lino Finini;
Soc: Muriel Favez, Michael Rohrer; Verts: Moritz de Hadeln; UDC: Yves Clerc.
- La discussion est ouverte.
- M. Cretegny: les directives de la préfecture sont claires: il incombe à la Municipalité de réaliser le document qui sera soumis au Conseil. L'objectif est de réunir une Commission rapidement, de travailler pour présenter un premier projet qui lui sera soumis pour discussions.
- M. Vallat: il s'agit bien là d'une Commission informelle?
- Le président confirme qu'il s'agit bien d'une Commission informelle.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Avec le départ de M. Arthur Bigler, le nombre de Conseillers présents passe à 69.

11. Postulat de Mme Line Gilliand «Pour un partage des eaux à Gland».

- Le président passe la parole à Mme Gilliand pour le développement de son postulat.
- La discussion est ouverte.
- M. Labouchère: le sujet est intéressant, mais il considère qu'il s'agit plutôt d'une initiative personnelle. L'eau est importante certes, mais il y a également la nourriture, le climat. Chacun est à même de décider de l'action qu'il veut mener, voilà pourquoi il faut refuser ce postulat.

- M. Favez: se réjouit de ce postulat. L'initiative personnelle a ses limites et il pense que l'exemple venu d'une commune peut inciter les initiatives personnelles à compléter cette générosité communale. L'aide aux pays en voie de développement n'est pas encore à la hauteur de ce que l'on pourrait attendre d'un pays riche comme le nôtre, c'est pourquoi il faut accepter ce postulat.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

Par 31 oui, 29 non, 7 abstentions signifiées, le Conseil communal accepte de transmettre ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

12. Postulat de M. de Hadeln «Qualité de l'air que nous respirons».

- Le président passe la parole à M. de Hadeln pour le développement de son postulat.
- La discussion est ouverte.
- M. Fargeon: remercie le postulant pour avoir fait parvenir à l'avance son texte à la Municipalité. Il n'est pas évident de travailler sur un texte tel que celui-ci qui se situe sur plusieurs niveaux: glandois, cantonal et aussi clairement fédéral. La Municipalité doit voir avec les Services de la commune concernés; il y en a plusieurs: le SPOP, le SBU, la gendarmerie, le SIE. Il s'agit d'un énorme dossier et elle espère pouvoir répondre du mieux possible. Il faudra aussi aller auprès du Canton.
- M. Favez: il s'agit d'abord essentiellement d'une compétence fédérale qui se reporte sur les cantons avec 7 stations de mesures dans le canton. Il est inutile de les multiplier partout et comme demandé expressément dans le postulat, d'en installer une fixe à Gland, Il propose le renvoi du postulat à une Commission pour prise en considération.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.
- Le président s'assure que cette demande est soutenue par un cinquième des membres présents, étant le cas, ce postulat est renvoyé à une Commission pour prise en considération.

13. Postulat de Mme Cornaz-Rovelli «Stationnement vélos et Vélostation».

- Le président passe la parole à Mme Cornaz-Rovelli pour le développement de son postulat.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Décision

Par 35 oui, 20 non, 11 abstentions signifiées, le Conseil communal accepte de transmettre ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

14. Interpellation de M. Lock «Vélos pour l'Afrique».

- Le président passe la parole à M. Lock pour le développement de son interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle désire répondre immédiatement.
- M. Cretegnny: la Municipalité estime très utile de pouvoir revaloriser cette forme de déchets et de faire profiter d'autres habitants dans le monde; cela va également donner du travail à des personnes qui vont pouvoir remonter ces vélos au lieu d'être mis dans une benne. C'est une chose qui peut rapidement se mettre en place et le Conseil sera tenu au courant.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

15. Divers + propositions individuelles.

• M. Amado Ribeiro: fait part de sa démission: *«Ce soir a été ma dernière participation aux séances du Conseil Communal de Gland. En effet, pour des raisons professionnelles, j'ai décidé d'établir mon domicile à Lausanne où je travaille à la Ville comme architecte urbaniste.*

Je tiens à vous dire que j'ai eu beaucoup de plaisir d'habiter dans cette sympathique ville de Gland et de participer à son Conseil Communal. D'abord invité par le parti GDG et ensuite élu au sein du parti Les Verts de Gland.

Comme habitant, avec mon épouse, nous avons cherché les activités de la vie locale et cela nous a procuré beaucoup de plaisir de partager des moments riches avec les Glandois que je remercie pour la confiance déposée dans le cadre de mon mandat de Conseiller.

Lors de mes interventions, j'ai souvent mis en évidence l'importance de la participation dans le cadre des projets urbains. A mon départ, j'aimerais pour une dernière fois renforcer ce message:

Si nous sommes si nombreux en tant que conseillers, avec des avis et sensibilités si différentes, c'est pour répondre à la demande démocratique de faire émerger des enjeux liés à la matière débattue.

Chers collègues, vous savez bien que l'identification des enjeux est fondamentale pour bien comprendre une problématique, soit-elle liée à l'aménagement du territoire, à la santé, à l'éducation, entre autres...

C'est pour cela qu'impliquer les habitants dans des démarches participatives liées aux projets communaux est une excellente opportunité de faire émerger les vrais enjeux et de bien comprendre la demande des habitants.

C'est vrai que faire participer n'est pas toujours facile et je dirais même que c'est à nous, à vous de créer cette culture participative à Gland.

Chers collègues, les villes ne sont pas faites de rues et de bâtiments, mais des habitants et des usagers. Cultivez la valeur de la participation et vous cultiverez la valeur humaine qui rend la vie en ville agréable.

En vous souhaitant des séances assertives et productives, je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs les Conseillers et Municipaux, de ces nombreux moments riches en échange passés avec vous.»

• M. Calabrese: se fait le porte-parole de M. Monachon, excusé, concernant le repas organisé par le Kiwanis La Côte Nyon ce 4 mai à l'Hôtel de Chavannes-de-Bogis. Les dons récoltés à cette occasion iront à SOS Futures mamans à Nyon et à l'Association Planète-Enfants. Si intérêt, s'annoncer auprès de M. Monachon.

• M. Barioni: la déchèterie tourne en surrégime le samedi, serait-il envisageable ce jour-là, de l'ouvrir en calquant ses heures d'ouverture sur les magasins?

• M. Fargeon: ouvrir entre midi et 13h30 n'est pas possible, car il faut laisser du temps et de la place aux machines pour travailler et notamment évacuer et préparer les bennes avant la réouverture de l'après-midi, cela serait bien trop dangereux avec du public, pas toujours discipliné. Avec le futur projet de réaménagement de la déchèterie, il y aura certainement plus de la place avec la possibilité de gérer différemment les horaires et éviter la confrontation avec le public.

• M. Favez: souhaite une explication sur le terme "chaud" employé dans la communication municipale concernant l'UAPE.

• M. Th. Genoud: confirme qu'il a bien dit que c'était "chaud", mais pas bouillant et qu'il n'y avait pas péril en la demeure. Pour toutes les fins de chantiers quelles qu'elles soient, c'est toujours un peu "chaud" et c'est pareil pour l'UAPE. Ouverture le 8 mai pour l'UAPE et le 13 mai pour la pause-déj.

La parole n'étant plus demandée, le président donne rendez-vous au 20 juin 2013 à 19h00 pour la prochaine séance du Conseil communal, puis clôt celle de ce soir.

La séance est levée. Il est 21h01.

Pour le bureau de Conseil communal:

Le président:



Michael Rohrer



La secrétaire:



Mireille Tacheron

Annexes:

Postulat de Mme Gilliand

Postulat de M.de Hadeln

Postulat de Mme Cornaz-Rovelli

Interpellation de M. Lock